

CP - Mise en fonction d'une station biométrique à l'antenne Ouest de la Mairie

Un nouveau dispositif de recueil de pièces d'identité (carte nationale d'identité et passeport) a été installé au sein de l'antenne Ouest de la Mairie de Colmar.

Ce dispositif, aussi appelé station biométrique, permet de faciliter les demandes de passeport ou de carte nationale d'identité.

La Ville de Colmar était déjà dotée de quatre stations biométriques, toutes situées dans les locaux du 1 place de la Mairie. Les trois premières stations ont été installées en 2009 et la quatrième en 2017. Cette cinquième station sera la première à l'antenne Ouest, et permettra d'améliorer encore le service rendu aux usagers.

Du 1er janvier au 31 août 2022, les stations biométriques ont recueilli 9713 demandes de pièces d'identité, soit environ 2500 de plus que l'année précédente sur la même période. Près de 250 rendez-vous ont déjà été pris pour les mois à venir à l'antenne Ouest.

Informations pratiques

- L'accueil des usagers est assuré **uniquement sur rendez-vous** à prendre en ligne sur la plateforme : **eservices.colmar.fr**
- Une pré-demande doit **obligatoirement** être remplie sur le site Internet de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) : **ants.gouv.fr**
- Les usagers doivent se présenter au rendez-vous munis de l'original des pièces demandées (photographie, justificatif de domicile, jugement de garde d'enfants ...).

L'antenne Ouest de la Mairie de Colmar

L'antenne Ouest de la Mairie est située au **5a rue de Zurich à Colmar**. Elle accueille les usagers du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**, pour les services suivants :

- Renseignement et orientation du public
- Demande d'acte d'état-civil : naissance - décès - mariage
- Demande de duplicata du livret de famille
- Légalisation de signature
- Certification conforme de documents destinés à l'étranger
- Changement d'adresse : arrivée - départ - intra-muros
- Inscription sur les listes électorales
- Demande d'attestation d'accueil (**uniquement les matins**)
- Inscription dans les écoles maternelles (durant la période officielle)

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr